

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales.—II Prières des Quarante-Heures. — III *Motu proprio* de Sa Sainteté Benoît XV, au sujet du cinquantième du patronage de saint Joseph.—IV La formation des élites. — V Une force grandissante. — VI Le sang des prêtres au service de la France. — VII A l'instar des chancelleries. — VIII Collège d'affaires pour les jeunes filles. — IX Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: Vêtue et profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche 5 septembre

On annonce :

Demain, 6e anniversaire du couronnement du pape;

A Montréal, fête du travail;

La Nativité de Marie (hors des diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette, solennité le 12);

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 5 septembre

Office du 15e dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de S. Laurent, 3e or. **A cunctis**, préf. de la Trinité.

Diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette, solennité anticipée de la Nativité de Marie (excepté les églises de la Nativité).

Messe chantée, comme le 8, **double de 2e cl.**; mém. du dim. et de saint Laurent; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. — Aux II vèpres, mém. du dim. et de saint Laurent.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 12 septembre

Province ecclésiastique de Montréal

Dans les églises de la Nativité du diocèse de Montréal, la messe de la solennité de la Nativité, sera préférée à celle du S. Nom de Marie.

Diocèse de Montréal. — Du 8 septembre, Nativité (Laprairie et Hochelaga); du 12, S. Nom de Marie (Notre-Dame).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (Marieville).

Diocèse de Sherbrooke.—Du 8 septembre, saint Adrien (de Ham).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 12 septembre, sainte Marie (Almonte); Notre-Dame (Montfort et Lac-Sainte-Marie); Notre-Dame de Victoire (Harrington-Est); Notre-Dame de Lumière (Blanche); Notre-Dame de la Salette et Notre-Dame de la Garde (Val-des-Bois); Notre-Dame de la Paix (Labelle).

Diocèse de Pembroke. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (Brudenell et Quyon).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 8 septembre, Nativité (Labelle) et sainte Marie (Minerve); du 12, saint Nom de Marie (CATHE-DRALE), Notre-Dame du Saint-Sacrement (Ferme-Neuve), Notre-Dame du Laus, Notre-Dame de la Sagesse (Lac-des-Seize-Iles), Notre-Dame de Pontmain et Notre-Dame du Divin-Pasteur (La-Macaza).

Vicariat apostolique d'Ontario-Nord. — Du 8 septembre, Nativité de Marie (Moonbeam).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse de Nicolet. — Du 8 septembre, Nativité de Marie; du 12, sainte Marie (de Blanford). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	6 septembre	— Saint-Blaise.
		— Sainte-Sophie.
Mercredi	8	— Saint-Michel (Napierville).
Vendredi	10	— Saint-Georges (Montréal).
Dimanche	12	— Saint-Enfant-Jésus.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 24 août 1920.


M. le chanoine Rémi Décarie, curé de Saint-Henri et vicaire forain, décédé le 21 août, était membre de la *Société d'une messe*.

ALBERT VALOIS, prêtre, *chancelier*.

“MOTU PROPRIO” DE SA SAINTETE BENOIT XV

AU SUJET DU CINQUANTENAIRE DU PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

Nos vénérables frères,¹

 E fut à coup sûr une heureuse et féconde journée pour le nom chrétien quand Pie IX, notre prédécesseur d'immortelle mémoire, proclama saint Joseph, le très chaste époux de la Vierge mère de Dieu et le père nourricier du Verbe incarné, patron de l'Eglise catholique. Puisque, en décembre prochain, il y aura cinquante ans que s'est accompli cet acte béni, nous pensons qu'il y aura un immense avantage à en commémorer solennellement l'anniversaire dans le monde entier.

Si nous jetons un regard sur ces cinquante dernières années, nous voyons se dérouler sous nos yeux comme un cortège ininterrompu d'institutions pieuses qui témoignent que le culte du très saint patriarche s'est développé progressivement jusqu'à nos jours parmi les fidèles chrétiens. Mais si nous considérons la situation difficile où se débat aujourd'hui le genre humain, il semble qu'il soit nécessaire de recommander beaucoup plus chaudement cette dévotion aux nations et de lui donner une diffusion beaucoup plus large encore.

En effet, dans notre récente encyclique sur la “restauration chrétienne de la paix”, nous avons montré tout ce qui manquait encore, au sortir du duel si néfaste de la guerre, pour que reflourisse la tranquillité générale de l'ordre et nous avons étudié les rapports mutuels d'ordre civil tout spécialement tant des peuples que des individus.

¹ Les cardinaux, les archevêques et évêques du monde catholique tout entier.

Aujourd'hui, il nous faut examiner une autre source de malaise, autrement grave celle-là, puisqu'elle a pénétré jusqu'aux veines et au cœur même de la société humaine. De fait, le fléau de la guerre s'est abattu sur les nations le jour où les avait profondément infectées le "naturalisme", cette peste effroyable de notre époque, dont le germe, en se développant, énerve le désir des biens célestes, étouffe la flamme de l'amour de Dieu, soustrait l'homme à l'influence médicinale et élevée de la grâce du Christ et le livre, privé finalement de la lumière de la foi et muni des seules énergies infirmes et corrompues de la nature, au débordement des passions morales. Beaucoup trop d'hommes bornaient leurs désirs aux choses qui passent, et alors qu'une envie mortelle et une lutte sans merci opposaient déjà le travail et le capital, une guerre longue et générale est venue développer et exaspérer encore cette haine entre les classes, étant donné surtout qu'elle a, d'une part, imposé à la masse un intolérable renchérissement de la vie, et, de l'autre, accumulé d'un coup la richesse aux mains d'un très petit nombre.

Pour comble de malheur, la sainteté de la foi conjugale et le respect de l'autorité paternelle ont été bien atteints chez beaucoup du fait de la guerre, soit que, par l'éloignement, l'un des époux laissât se relâcher le lien de ses devoirs envers l'autre, soit que, par l'absence de toute tutelle, les jeunes filles surtout fussent imprudemment entraînées à prendre de trop grandes libertés. Aussi, spectacle douloureux, les mœurs sont-elles plus corrompues et dépravées qu'elles ne furent jamais, et la question sociale, comme l'on dit, en devient de jour en jour si grave, que l'on peut redouter les derniers malheurs. Voici, en effet, que mûrit l'idée — que tous les pires fauteurs de désordre appellent de leurs vœux et dont ils escomptent la réalisation — de l'avènement d'une république universelle, basée sur les principes d'égalité absolue des hommes et de com-

munauté de biens, d'où soit bannie toute distinction de nationalités et qui ne reconnaisse ni l'autorité du père sur ses enfants, ni celle du pouvoir public sur les citoyens, ni celle de Dieu sur la société humaine. Mises en pratique, ces théories doivent fatalement déclencher un régime de terreur inouïe, et aujourd'hui déjà une partie notable de l'Europe en fait la douloureuse expérience. Or, ce triste régime, nous voyons qu'on le veut étendre à d'autres peuples encore. Nous voyons l'audace de quelques exaltés soulever la populace et, par suite, de violentes émeutes se produire ici ou là.

Préoccupé tout le premier du cours que prennent les choses, nous avons saisi toute occasion de rappeler leur devoir aux enfants de l'Eglise, témoin notre récente lettre à l'évêque de Bergame et celle aux évêques de Vénétie. Dans le même sens, le souci de retenir, dans le devoir tous nos enfants, quelque nombreux et où qu'ils soient, qui gagnent leur vie du travail de leurs mains, et de les préserver de la contagion du socialisme, ennemi mortel s'il en est de la doctrine chrétienne, nous a poussé à leur proposer avec instance, à eux surtout, saint Joseph comme modèle et patron spécial à imiter et à honorer.

Saint Joseph, en effet, a passé sa vie dans le même genre d'existence qu'eux-mêmes, et c'est pourquoi le Christ-Dieu, encore qu'il fût le fils unique du Père éternel, a voulu être appelé le " fils du charpentier ". Or, nous savons par quel ensemble de hautes vertus Joseph releva l'humilité de son foyer et de son état! Ce sont celles qu'on devait s'attendre à voir briller en celui qui fut l'époux de Marie Immaculée et le père putatif du Seigneur Jésus.

En conséquence, que tous apprennent à l'école de saint Joseph à ne considérer les biens éphémères du temps présent qu'à la lumière des biens stables de l'éternité, trouvant dans l'espérance des biens célestes une consolation aux souffrances de la vie humaine, qu'ils s'exerceront à mériter par la sou-

mission à la volonté de Dieu, c'est-à-dire par une vie renoncée, juste et pieuse. Pour le cas particulier des ouvriers, nous avons plaisir à reprendre les paroles de Léon XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, sur la même question. Elles conviennent si bien qu'il semble impossible de rien dire qui soit plus approprié : " Ces considérations doivent rendre courage et égalité d'âme aux malheureux et à tous ceux qui gagnent leur vie du travail de leurs mains. Il leur est bien permis de sortir du besoin et d'arriver à une situation meilleure par des moyens légitimes. Mais ni la raison ni la justice ne les autorisent à renverser l'ordre voulu par la providence de Dieu. Bien plus, les recours à la violence et toutes les tentatives de sédition et d'émeute ne sont qu'un calcul insensé qui n'aboutit presque toujours qu'à rendre plus graves encore les malheurs qu'on rêve d'adoucir. Loin de faire crédit aux promesses des fauteurs de troubles, les prolétaires feront preuve de sagesse en plaçant leur espoir dans l'exemple et le patronage de saint Joseph, comme aussi dans l'amour maternel de l'Eglise qui prend un soin chaque jour plus attentif de leur situation. "

A mesure que se développera parmi nos fidèles le culte de saint Joseph, on peut s'attendre à voir augmenter en même temps leur dévotion envers la sainte famille de Nazareth dont il fut l'auguste chef. Chacune, en effet, de ces deux dévotions sort tout naturellement de l'autre, comme une fleur de sa tige. Joseph nous amène directement à Marie, et Marie à la source de toute sainteté, Jésus, qui, par sa soumission à Joseph et Marie, a consacré les vertus familiales. Or, notre désir est de voir toutes les familles chrétiennes se renouveler en se conformant à de si beaux exemples de vertus. Ainsi, dès lors que la communauté du genre humain repose sur le fondement de la famille, le jour où la société domestique acquerra plus de stabilité, où la sainteté conjugale, la concorde et la fidélité y

seront plus religieusement sauvegardées, du même coup on verra comme une force nouvelle et comme un sang renouvelé se répandre par tous les membres de la société humaine et la vertu du Christ pénétrer jusqu'en ses derniers replis. Ce jour-là, nous verrons fleurir la réforme, non seulement des mœurs privées, mais encore de la vie sociale et nationale.

Pour nous, pleinement confiant dans le patronage de celui à la prévoyante vigilance duquel Dieu a voulu confier son fils unique, le Verbe incarné, et la Vierge mère de Dieu, nous demandons à tous les évêques du monde catholique d'exhorter les fidèles, en cette période si décisive pour la chrétienté, à implorer avec plus de ferveur encore le secours de saint Joseph. Le Siège Apostolique ayant déjà approuvé plusieurs exercices de dévotion envers le saint patriarche, particulièrement pour tous les mercredis et pour tous les jours du mois qui lui est consacré, nous demandons que ces exercices, vivement recommandés par l'ordinaire, soient suivis aussi assidûment que possible dans chaque diocèse.

Mais saint Joseph passe surtout et à juste titre pour le très fidèle assistant des mourants, lui qui mourut entre les bras de Jésus et de Marie. Aussi, nos vénérables frères auront le devoir d'assurer tout l'appui et la faveur de leur autorité aux associations pieuses destinées à prier saint Joseph pour les mourants, telles que les associations *de la bonne mort, du trépas de saint Joseph, pour les agonisants*.

De plus, pour commémorer l'anniversaire du décret pontifical rappelé plus haut, nous ordonnons et décrétons que, dans l'année, à dater du 8 décembre prochain, on fasse, par tout l'univers catholique, des prières solennelles en l'honneur de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie et patron de l'Eglise catholique, au temps et de la manière que fixera chaque évêque. Nous accordons à tous ceux qui prendront part à ces prières une indulgence plénière de leurs péchés, à gagner aux conditions ordinaires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 juillet, fête de saint Jacques apôtre, de l'année 1920, sixième de notre pontificat.

BENOIT XV, pape.

LA FORMATION DES ELITES

LE général de Castelnau a récemment prononcé à l'Institut catholique de Paris, un discours dont on lira avec un vif intérêt les extraits, que voici.

S'il est un enseignement qui se dégage lumineusement de la grande guerre, c'est l'importance primordiale des cadres. Cette importance est manifeste dans l'armée et dans la société française elle-même plus intensément encore que dans les nations étrangères. La cause en est aux incomparables qualités, aux vertus ancestrales et aux légers défauts de notre race.

Les cadres de l'armée comme les cadres de la société doivent être constitués par de véritables élites. Oui, les victoires pacifiques, comme les victoires sanglantes, sont gagnées par des intelligences et des âmes sélectionnées.

Nos cadres ont fait le tour du monde. Ils ont porté dans les armées alliées et associées la sève puissante de leur valeur, pétrie du pur limon de la culture française. L'histoire dira que sans ces cadres l'Entente n'aurait pas gagné la guerre.

Et la formation de ces élites a été et reste l'objectif essentiel de l'Institut catholique.

“ Notre raison d'être, notre fin ultérieure, déclarait Mgr d'Hulst, dans son discours de rentrée en 1895, c'est de jeter dans le monde qui pense (et aussi dans celui qui agit bien entendu) un ferment chrétien. Ce qui est nécessaire, c'est de communiquer à des âmes choisies un principe de vie divine et de faire de ces âmes transformées des agents propagateurs de vérité et de grâces. ”

Des intelligences et des coeurs d'élite il est indispensable

d'en jeter la semence féconde et dans le monde ecclésiastique et dans le monde laïque. A une époque où tout est mis en discussion, tout, même l'idée de patrie, il était et il reste nécessaire de créer une élite intellectuelle dans le clergé. Ceux qui représentent la tradition et l'esprit chrétien doivent comprendre et égaler ceux qui les attaquent. A s'isoler de la culture contemporaine le savoir ecclésiastique courrait le plus grave péril. Apanage de quelques-uns, il serait pour le reste des hommes une langue morte et resterait sans action sur la pensée, donc bientôt sur la vie.

Il faut donc que, dans le clergé, tous ceux qui peuvent recevoir cette culture supérieure la reçoivent, que leurs études soient spéciales, approfondies et conduites d'après les vraies méthodes scientifiques. Notre clergé ne peut bénéficier de cet enseignement supérieur que dans les universités catholiques—auprès de maîtres possédant l'esprit chrétien, une foi intégrale et l'expérience des méthodes réputées les meilleures.

Votre maison, messieurs, est donc appelée à former des maîtres pour les grands et les petits séminaires et d'une manière générale pour les collèges chrétiens, et, à ce titre, il faut la considérer comme une école normale supérieure de l'enseignement libre. Elle doit, en outre, former une élite pour le clergé paroissial et constituer la pépinière des orateurs sacrés particulièrement qualifiés pour répandre du haut de la chaire de vérité les doctrines morales et sociales de l'Évangile.

Dans l'ordre social, il importe de faire triompher les saines notions du droit naturel, de l'origine du pouvoir de la société au regard des droits de l'individu...

Les maîtres et les élèves des facultés catholiques de droit doivent être eux aussi les apôtres fervents de ces doctrines. L'université catholique de Paris n'a pas dans cet ordre d'activité failli à sa tâche.

Déjà des anciens élèves des facultés libres occupent un nom-

bre appréciable des fonctions électives. Au parlement, dans les conseils généraux et municipaux, dans les mairies, au sein de grandes administrations de l'Etat, à la cour des comptes, dans le corps si remarquable de l'inspection des finances, ils tiennent une place particulièrement honorée. Sous la robe de l'avocat ou bien comme notaires et comme avoués, ils mettent leur science du droit et de la jurisprudence, le talent de leur parole et l'indépendance de leur caractère au service des causes les plus nobles et les plus justes. L'Eglise et la société n'ont cessé de trouver dans leurs personnes, au cours des luttes qu'elles ont traversées, de très éloquents et très zélés défenseurs.

L'Institut de France a voulu consacrer, semble-t-il, l'épanouissement de tant de qualités et de si hautes vertus en appelant à lui cinq de vos maîtres. Elle peut être fière, votre illustre maison, d'avoir possédé un Lapparent, dont les travaux sur la géologie appartiennent au patrimoine national, un Brantly, le père immortel de la télégraphie sans fil, un abbé Roussetot, dont la création, qu'il réalisa ici-même, de la phonétique expérimentale a fait un professeur au Collège de France plus connu, plus célèbre encore à l'étranger que dans son propre pays.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que l'université catholique, qui fait de tels savants, ne saurait encore, dans un domaine plus réaliste, donner un enseignement préparant ceux qui l'ont reçu à devenir des conducteurs d'hommes, capables de diriger, pour le plus grand bien des intérêts de l'Etat, les destinées de la patrie.

Au cours d'un pieux pèlerinage que je viens d'effectuer en Belgique, j'ai eu l'honneur de me rencontrer avec des personnalités politiques, membres du gouvernement et parlementaires distingués. Comme je restais sous le charme de la très haute culture de ces hommes éminents, et comme je m'informais de

quelle *Alma mater* ils étaient les si dignes fils, j'appris qu'à peu près tous pouvaient s'enorgueillir d'avoir appartenu à la célèbre université catholique de Louvain. J'appris ainsi que le parlement de Belgique comptait aujourd'hui plus de cent députés et sénateurs qui furent ses élèves, sans parler des administrateurs, gouverneurs de provinces, ministres d'Etat, hauts fonctionnaires de tous ordres. Je sus enfin qu'ils étaient tous *Louvainistes* ces ministres de 1914 qui, groupés autour de leur grand roi, surent opposer à l'agression d'un souverain parjure le rempart de leur indéfectible amour de l'honneur et plus tard — dans les jours sombres — leur inébranlable foi dans les destinées de leur patrie.

L'université de Louvain n'aurait-elle eu d'autre effet utile que de former la conscience et le caractère de ces hommes qui, dans la catastrophe mondiale, ont donné à l'univers le retentissant exemple du respect de la morale du Christ, que cela suffirait à la gloire de son enseignement.

L'Institut catholique de Paris a, lui aussi, rempli son devoir et tout son devoir pendant la guerre. Et d'abord, votre éminent recteur, Mgr Baudrillart, qui fut un des témoins particulièrement qualifiés et un des répondants les plus écoutés de la France catholique en face de l'étranger. Et puis ces officiers de complément, ces chefs de section, dont les lettres, dont les citations, dont les sanglants sacrifices attestent la générosité, quelles admirables pages ils ont écrites dans l'histoire de cette maison ! Trois cent soixante morts, quatre-vingt-dix croix de la légion d'honneur, trente médailles militaires et quatre cents citations ! De quels plus nobles et douloureux exemples pourrait être illustré votre enseignement — et n'est-ce pas là les principes de vie que leur avaient appris des maîtres vénérés, que tant de héros ont appliqués... jusqu'à la mort ?

UNE FORCE GRANDISSANTE

Une force qui grandit en face des révolutionnaires de la *Confédération générale du travail* — la *C. G. T.*, comme ils disent — c'est la *Confédération française des travailleurs chrétiens*, dont le congrès s'est tenu à Paris au mois de mai dernier.

A cette date elle groupait 578 syndicats avec 140,000 membres. 19 unions régionales et 55 fédérations de métier (métallurgie, employés, cheminots, vêtement et textile) sont actuellement constituées. 21 bulletins syndicaux servent d'organes à ces associations. C'est un gain de 50,000 adhérents en six mois qu'enregistre la confédération.

Ce beau développement, la confédération le doit à la netteté de son attitude sur les principes essentiels du respect des droits de la propriété légitimement acquise et des droits du travailleur qui, en échange d'un labeur consciencieux, doit trouver dans son salaire le droit de vivre convenablement et d'élever sa famille. La confédération répudie la thèse de la lutte des classes, mais elle entend défendre énergiquement les revendications légitimes des travailleurs. Lors de la grève socialiste du 1er mai dernier, ses membres en restant au travail ont fait piteusement échouer le mouvement des révolutionnaires. A cette occasion, M. Millerand, le premier ministre, les a félicités d'avoir constitué des " points de cristallisation autour desquels sont venus se grouper tous les travailleurs soucieux de l'ordre et de la paix sociale ". Les grandes agences de dépêches, toutes hostiles à l'Eglise et plus ou moins à la dévotion de la franc-maçonnerie, ont avec un ensemble parfait caché la cause de l'insuccès pitoyable de la grève en même temps qu'ils ont oublié de mentionner les félicitations de Millerand à la *Confédération française des travailleurs chrétiens*.

LE SANG DES PRETRES AU SERVICE DE LA FRANCE

L'*Officiel* lui-même vient de nous donner un tableau assez suggestif pour que nous ayons le droit de le signaler, surtout devant ceux qui ont osé insulter le clergé en niant son dévouement et en lui marchandant la part qu'il a prise dans le salut de la France. Dans le numéro du 9 juin, nous relevons une question posée par M. Bazire, député, et la réponse du ministre de la guerre: " M. Bazire, député, demande à M. le ministre de la guerre combien d'aumôniers, soit titulaires, soit auxiliaires, des cultes catholique, protestant et israélite, ont été mobilisés et combien d'entre eux sont: 1o morts au champ d'honneur par suite de faits de guerre; 2o nommés ou promus dans la légion d'honneur au titre militaire; 3o décorés de la médaille militaire; 4o cités à l'ordre du jour de l'armée. (Question du 13 janvier 1920.)

" Réponses:— catholiques: mobilisés, 555; morts au champ d'honneur, 68; décorés de la légion d'honneur, 131; décorés de la médaille militaire, 14; cités à l'ordre de l'armée, 134. — protestants: mobilisés, 112; morts au champ d'honneur, 6; décorés de la légion d'honneur, 10; décoré de la médaille militaire, 1; cités à l'ordre de l'armée, 2. — israélites: mobilisés, 33; morts au champ d'honneur, 3; décorés de la légion d'honneur, 2; décorés de la médaille militaire, 0; cités à l'ordre de l'armée, 2.

Après cette statistique, les catholiques ont, certes, bien le droit d'être fiers de leurs aumôniers; ils ont fait honneur à leur foi et à leur patriotisme.

Semaine religieuse de Lille, 3 juillet 1920.

A L'INSTAR DES CHANCELLERIES

C'est dans un grand restaurant d'une ville d'eaux de France. Une étrangère fastueuse et désinvolte s'est installée pour dîner avec quelques invités. Son chien, un bull-dog, énorme et fidèle, mais d'aspect fort rébarbatif, est à ses côtés.

Avec la plus grande déférence, un garçon vient informer la dame que les chiens ne sont point admis dans le restaurant.— Bon! emmenez-le, fait la dame.

Le garçon s'approche, le chien découvre une mâchoire terrible... Le garçon préfère porter la question devant une juridiction supérieure et a recours au maître d'hôtel.

Celui-ci s'avance, gourmé et solennel: — Madame, j'ai le regret de vous apprendre que le restaurant n'est pas fait pour les chiens. Il faut donc faire sortir le vôtre. — Mais emmenez-le-donc! répète la dame avec une légère nuance d'impatience. Le maître d'hôtel n'a pas à s'appesantir longtemps sur l'examen du bull-dog pour que sa résolution soit prise. Il évitera tout ce qui peut revêtir le caractère d'un acte d'hostilité vis-à-vis de l'animal et en réfère au gérant.

Celui-ci n'hésite pas, il vient parler à sa cliente d'un ton impérieux: — On vous a déjà dit, madame, que les chiens n'étaient point tolérés ici. Qu'attendez-vous donc? — Eh! que vous l'emmeniez!

Le gérant avait pour lui le droit et la justice. Fallait-il mobiliser contre l'animal? La victoire était certaine, mais elle allait jeter le trouble parmi les petites puissances de la salle à manger, inquiéter la neutralité des tables voisines... Devait-on réunir une conférence, prendre des gages, rompre avec les puissances protectrices du chien? Embrassant la situation d'un coup d'oeil, de son oeil de lynx autant que de lynch, le

gér
si d
titu
san

CO

O
vrir
mar
soin
mer
poir
ses
cou
à 3.
les
Cou
gné
inst
gno
on
Mor

80

La
mor
Soe
l'ab
de
toir
net
de-

gérant eut vite pris son parti: il n'emmena pas le chien. Et si demain la dame revient avec deux bull-dogs, de quoi constituer un petit soviet, ce soviet sera-t-il reconnu par les puissances du restaurant ?

COLLEGE D'AFFAIRES POUR LES JEUNES FILLES

On nous prie d'annoncer que *The Excelsior Business College* ouvrira ses portes — au No 128 de la rue Saint-Hubert — le premier mardi après la fête du travail. Cette institution, où l'on donne un soin particulier aux jeunes filles qui désirent se placer dans le commerce plus tard, nous paraît offrir de sérieuses garanties, tant du point de vue moral que du point de vue de la compétence des diverses institutrices de langue française et de langue anglaise. Les cours se donnent, le matin, de 9 h. à 12, et, l'après-midi, de 1.30 h. à 3.30, excepté le samedi. Il y a aussi un cours du soir, de 7 h. à 9, les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine d'octobre à mai. Cours du jour : \$8.00. — Cours du soir : \$5.00. Le français est enseigné par des institutrices de langue française et l'anglais par des institutrices de langue anglaise. On donne aussi des cours d'espagnol (\$2.00 par mois). Pour tout renseignement supplémentaire, on s'adresse à Mlle Catherine L. Mitchell, 128, Saint-Hubert, Montréal.

ŒURS des SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le jeudi, 5 août, fête de Notre-Dame-des-Neiges, Mgr F.-X. de La Durantaye, p. d., vicaire général de Montréal, présidait une cérémonie de vêtue et de profession religieuse à la maison-mère des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga. M. l'abbé Michel Beaudoin, curé de Charlemagne, a prononcé le sermon de circonstance.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Maria Bergeron, de Derry,; Antoinette Trudel, de Saint-Stanislas; Bernadette Pelletier et Antoinette Archambault, de Montréal; Valentine Primeau, de Saint-Louis-de-Gonzague; Flora Lamoureux, de Rigaud; Maria Préville, de

Saint-Chrysostôme; Laurence Laberge, de Beauharnois; Jeanne Dupont, de Sainte-Flore; Rose-Alma Laroche, de Warwick; Blanche Dussault, de Saint-Boniface; Hélène Pérusse, de Saint-Jean-Deschaillons; Aurore Rondeau, de Saint-Jean-de-Matha; Madeleine Jasinowski, de Winnipeg; Délia Granger, de Saint-Jean-Baptiste (Man.); Yvette Leblanc, de Grand'Mère; Flórida Gignac, de Proulxville; Alida Desbiens, de La-Tuque.

Ont émis les vœux temporaires : les Soeurs Georges-Henri (Antoinette Dionne), de Westmount; Hélène-de-Rome (Marie-Ange Riopel), Francis-Vincent (Geneviève Nucci), Edgar-du-Sacré-Coeur (Arienna Archambault), Thérèse-d'Alençon (Irène Rivet), de Montréal; Delphine-Marie (Cécile Dion), de Somerville; Alphonse-de-Marie (Antoinette Falardeau), Louis-Raymond (Marie-Anna Bétournay), de Longueuil; Charlotte-Marie (Aurore Bésaire), Léo-du-Sacré-Coeur (Marguerite Pagé), de Windsor; Jeanne-Alma (Marie-Anna Godbout), de East-Angus; Joseph-des-Anges (Lydia Turcotte), de Westbury-Bassin; Cécile-Thérèse (Eva Doucet), de Station-du-Côteau; Narcisse-Euclide (Delvina Choquette), de La-Patrie; Paul-Emile (Marie-Marthe David), de Saint-Lambert; Marie-Henriette (Jeanne L'Heureux), de Saint-Pierre (Man.); Rose-Hélène (Marie-Anne Prince), de Sainte-Eulalie; Charles-Edouard (Berthe McGowan), d'Outremont; Georges-Arsène (Rose-Alma Plamondon), de Wotton; Madeleine-Thérèse (Cécile Boutin), Marie Albert (Simone Lefebvre), de Valleyfield; Caroline-Marie (Lenora Sylvestre), de Saint-Joachim; Marie-de-l'Annonciation (Irène Parent), de Howick; Louise-Alphonsine (Germaine Deschamps), de Sainte-Anne-de-Bellevue; Jean-de-Lorraine (Marie-Rose Laplante), de Saint-Chrysostôme; Marie-André (Albertine McNabb), de l'Isle Perrot; Rose-Delphina (Éveline Dionne), de Woonsocket; Marie-Laurent (Blanche Paradis), de Saint-Boniface.

Ont émis les vœux perpétuels : les Soeurs Marie-Flora, Joseph-de-David, Louis-d'Anjou, Stanislas-de-Jésus, Frédéric-de-Bavière, Charles-de-Jésus, Marie-Benjamin, Marie-Honorine, Agnès-de-Saint-Dominique, Marie-Emiliana, Marie-Roselina, Marie-Rosemonde, Thérèse-de-Lisieux, Gabriel-Archange, Marie-Léonille, Rose-de-Saint-Dominique, Georges-de-Palestine, Thérèse-de-Saint-Ignace, Marie-Valéria, Philomène-de-Rome, Marie-Honorius, Joseph-de-Marie, Alphonse-du-Saint-Rédempteur, Pierre-de-la-Merci, Marie-Aurélia, Jean-Baptiste-du-Jourdain, Marguerite-de-la-Visitation, Marie-Baoul, Antoine-Joseph, Angèle-de-Bohème, Josèphe-de-Sainte-Agnès, Marie-Hilaire, Jean-du-Carmel, Didace-d'Alcala, Marie-Flavien, Marie-Orence, Marie-Carolus, Marie-Philorome.